

# Contenu

Source: http://c2i.univ-littoral.fr/ressources2011/

- Généralités : du matériel au logiciel
- D1 : Travailler dans un environnement numérique évolutif
- D2 : Être responsable à l'ère du numérique
- D3 : Produire, traiter, exploiter et diffuser des documents numériques
- D4 : Organiser la recherche d'informations à l'ère du numérique
- D5 : Travailler en réseau, communiquer et collaborer



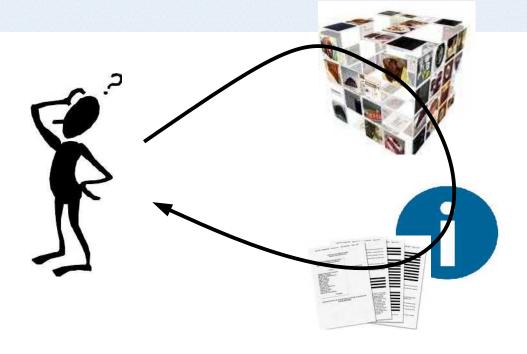




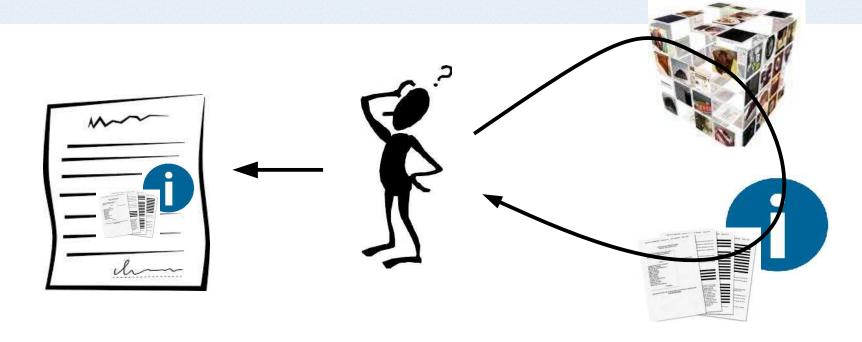




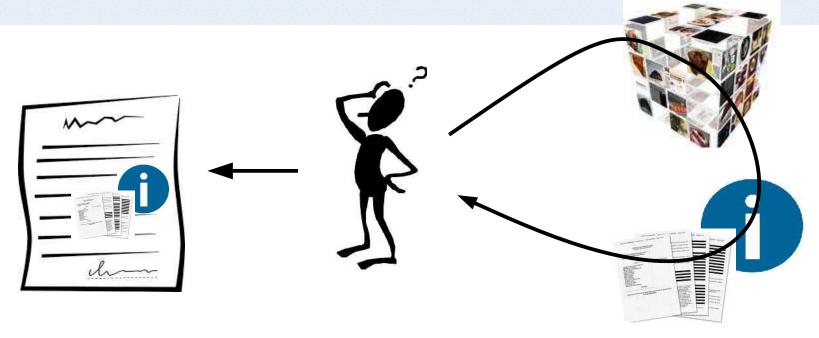






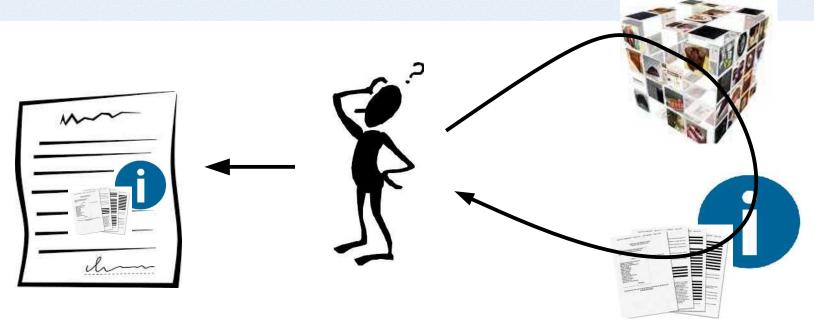






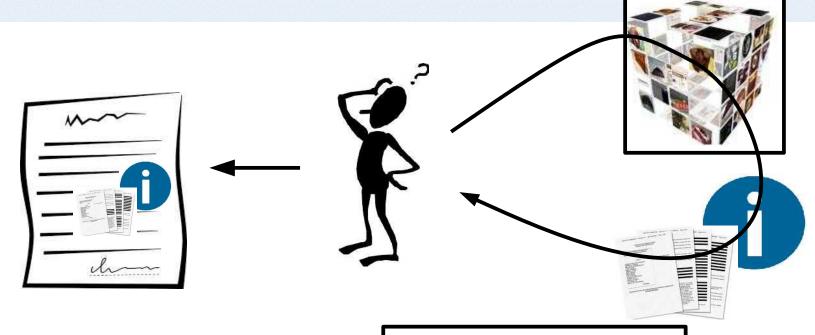
 L'utilisateur interroge des outils de recherche qui vont lui renvoyer des ressources issues de sources d'informations. Il peut ensuite les référencer pour un usage ultérieur.





- L'utilisateur interroge des outils de recherche qui vont lui renvoyer des ressources issues de sources d'informations. Il peut ensuite les référencer pour un usage ultérieur.
- La recherche peut être active ou constituer une veille informationnelle.





- L'utilisateur interroge des outils de recherche qui vont lui renvoyer des ressources issues de sources d'informations. Il peut ensuite les référencer pour un usage ultérieur.
- La recherche peut être active ou constituer une veille informationnelle.



#### Outils de recherche

- Principaux outils de recherche active :
  - moteur de recherche
  - annuaire de recherche
  - catalogue de bibliothèque
  - portail documentaire



• Un **moteur de recherche** est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.



- Un **moteur de recherche** est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
  - exemples : Google, Bing, Lycos...



- Un moteur de recherche est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
  - exemples : Google, Bing, Lycos...
  - certains moteurs reversent une partie de leur bénéfices à des œuvres.
    - Ex: Ecosia, Ecogine, GoodSearch...



- Un moteur de recherche est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
- C'est un logiciel qui réalise les tâches suivantes :



- Un moteur de recherche est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
- C'est un logiciel qui réalise les tâches suivantes :
  - moissonnage

les pages du web sont parcourues automatiquement par un robot ;



- Un moteur de recherche est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
- C'est un logiciel qui réalise les tâches suivantes :
  - moissonnage
     les pages du web sont parcourues automatiquement par un robot :
  - indexation automatique

les pages sont analysées pour en extraire les mots significatifs. L'indexation des images utilise les métadonnées associées, le texte entourant l'image ou les tags laissés par les internautes.



- Un moteur de recherche est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
- C'est un logiciel qui réalise les tâches suivantes :
  - moissonnage
     les pages du web sont parcourues automatiquement par un robot ;
  - indexation automatique
     les pages sont analysées pour en extraire les mots significatifs.
     L'indexation des images utilise les métadonnées associées, le texte entourant l'image ou les tags laissés par les internautes.
  - interrogation en fonction d'une requête
     les mots clés de la requête sont comparés aux mots extraits par l'indexation et une liste de pages web sélectionnées est affichée par ordre de pertinence et/ou popularité.



- Un moteur de recherche est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
- C'est un logiciel qui réalise les tâches suivantes
- Certains moteurs sont spécialisés
  - dans certains types de ressources (images, vidéos, publications académiques, blogs, flux RSS, personnes...)
  - dans certains domaines (technologie, musique, mathématiques, santé, chimie...).



- Un moteur de recherche est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
- C'est un logiciel qui réalise les tâches suivantes
- Certains moteurs sont spécialisés
- Certaines pages sont invisibles pour les moteurs : on parle de web invisible ou web profond :
  - pages soumises à authentification
  - pages interdites aux robots
  - pages dynamiques (recalculées à chaque visite)



- Un moteur de recherche est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
- C'est un logiciel qui réalise les tâches suivantes
- Certains moteurs sont spécialisés
- Certaines pages sont invisibles pour les moteurs : on parle de web invisible ou web profond
- L'indexation automatique présente certaines limites :
  - certaines ressources ne sont pas indexées car le moteur ne sait pas traiter leur format;
  - les textes courts ou « mal écrits » sont un défi pour l'indexation automatique.



- Un moteur de recherche est un outil permettant de retrouver des pages web à partir d'une requête.
- C'est un logiciel qui réalise les tâches suivantes
- Certains moteurs sont spécialisés
- Certaines pages sont invisibles pour les moteurs : on parle de web invisible ou web profond
- L'indexation automatique présente certaines limites
- Un méta-moteur est un outil permettant de soumettre une même requête à plusieurs moteurs de recherche simultanément.
  - exemples : Dogpile, Yippy



 Certaines ponctuations permettent de préciser la requête :



- Certaines ponctuations permettent de préciser la requête :
  - + mot-clé : le mot-clé est obligatoire



- Certaines ponctuations permettent de préciser la requête :
  - + mot-clé : le mot-clé est obligatoire
  - mot-clé : le mot-clé est à exclure



- Certaines ponctuations permettent de préciser la requête :
  - + mot-clé : le mot-clé est obligatoire
  - mot-clé : le mot-clé est à exclure
  - « expression » : l'expression est à rechercher telle quelle



- Certaines ponctuations permettent de préciser la requête :
  - + mot-clé : le mot-clé est obligatoire
  - mot-clé : le mot-clé est à exclure
  - « expression » : l'expression est à rechercher telle quelle
  - préfixe\* ↔ tous les mots commençant par préfixe



- Certaines ponctuations permettent de préciser la requête :
  - + mot-clé : le mot-clé est obligatoire
  - mot-clé : le mot-clé est à exclure
  - « expression » : l'expression est à rechercher telle quelle
  - préfixe\* ↔ tous les mots commençant par préfixe
  - \*suffixe ↔ tous les mots finissant par suffixe



- Certaines ponctuations permettent de préciser la requête :
  - + mot-clé : le mot-clé est obligatoire
  - mot-clé : le mot-clé est à exclure
  - « expression » : l'expression est à rechercher telle quelle
  - préfixe\* ↔ tous les mots commençant par préfixe
  - \*suffixe ↔ tous les mots finissant par suffixe
  - mot-clé 1 OR mot-clé 2 : un des mot-clés doit être présent



- Certaines ponctuations permettent de préciser la requête :
  - + mot-clé : le mot-clé est obligatoire
  - mot-clé : le mot-clé est à exclure
  - « expression » : l'expression est à rechercher telle quelle
  - préfixe\* ↔ tous les mots commençant par préfixe
  - \*suffixe ↔ tous les mots finissant par suffixe
  - mot-clé 1 OR mot-clé 2 : un des mot-clés doit être présent
- Pour plus de précision, les moteurs proposent une recherche sur critères avancés.



 Un annuaire de recherche est un outil de recherche qui répertorie des sites web sélectionnés pour leur qualité par des spécialistes du domaine. Les sites sont organisés dans une hiérarchie de catégories.



- Un annuaire de recherche est un outil de recherche qui répertorie des sites web sélectionnés pour leur qualité par des spécialistes du domaine. Les sites sont organisés dans une hiérarchie de catégories.
  - alimentation par sélection humaine →
    - + : ressources théoriquement de bonne qualité
    - : ressources moins nombreuses et moins actualisées qu'un moteur de recherche.



- Un annuaire de recherche est un outil de recherche (...)
  - alimentation par sélection humaine
  - 2 sortes d'annuaires :



- Un annuaire de recherche est un outil de recherche (...)
  - alimentation par sélection humaine
  - 2 sortes d'annuaires :
    - généralistes. Méconnus, difficiles à mettre à jour.
      - Ex : Open Directory Project DMOZ (mise à jour par les internautes), ipl2 - information you can trust (sélection du web par des professionnels de l'information)



- Un annuaire de recherche est un outil de recherche (...)
  - alimentation par sélection humaine
  - 2 sortes d'annuaires :
    - généralistes. Méconnus, difficiles à mettre à jour.
      - Ex : Open Directory Project DMOZ (mise à jour par les internautes), ipl2 - information you can trust (sélection du web par des professionnels de l'information)
    - spécialisés. Très utilisés, mis à jour régulièrement.
      - Ex : Signets de la BNF (sélection des bibliothécaires de la Bibliothèque Nationale de France), Signets de CERIMES (sélection des bibliothèques universitaires), WWW Virtual Library (le premier de l'histoire du web), Infomine (ressources académiques).



- Un annuaire de recherche est un outil de recherche (...)
  - alimentation par sélection humaine
  - 2 sortes d'annuaires
  - utilisation selon deux modalités :
    - en naviguant de catégorie en catégorie ;
    - en faisant une recherche par mots-clé (indexation sur les mots-clés renseignés par l'annuaire uniquement).



# Catalogue de bibliothèque

 Une notice bibliographique est la description d'un document. Elle est organisée selon des champs : auteur, titre, éditeur, collection, ISBN, année de publication, type de publication, résumé, mots-sujet, etc.



# Catalogue de bibliothèque

- Une notice bibliographique
- Un catalogue de bibliothèque donne accès aux notices bibliographiques des documents qu'elle contient (et parfois aux documents numérisés).



- Une notice bibliographique
- Un catalogue de bibliothèque
- Les contenus sont indexés (= associés à des mots-clés) :



- Une notice bibliographique
- Un catalogue de bibliothèque
- Les contenus sont indexés (= associés à des mots-clés) :
  - par thésaurus (ensemble fermé de mots-clés prédéfinis que le bibliothécaire choisit d'associer au document pour décrire son contenu) : l'utilisateur peut ne rien trouver car il n'a pas utilisé les mots du thésaurus.



- Une notice bibliographique
- Un catalogue de bibliothèque
- Les contenus sont indexés (= associés à des mots-clés) :
  - par thésaurus (ensemble fermé de mots-clés prédéfinis que le bibliothécaire choisit d'associer au document pour décrire son contenu) : l'utilisateur peut ne rien trouver car il n'a pas utilisé les mots du thésaurus.
  - par indexation automatique comme pour les moteurs de recherche.



- Une notice bibliographique
- Un catalogue de bibliothèque
- Les contenus sont indexés (= associés à des mots-clés) :
  - par thésaurus (ensemble fermé de mots-clés prédéfinis que le bibliothécaire choisit d'associer au document pour décrire son contenu) : l'utilisateur peut ne rien trouver car il n'a pas utilisé les mots du thésaurus.
  - par indexation automatique comme pour les moteurs de recherche.
  - les requêtes suivent une syntaxe proche des moteurs de recherche (ET, OU, ...)



- Une notice bibliographique
- Un catalogue de bibliothèque
- Les contenus sont indexés
- Ex : le catalogue du SUDOC (Système Universitaire de Documentation) est le catalogue collectif français réalisé par les bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche.



 Un portail documentaire de bibliothèque centralise l'accès à un ensemble de services liés à la recherche d'information, comme :



- Un portail documentaire de bibliothèque centralise l'accès à un ensemble de services liés à la recherche d'information, comme :
  - l'accès au catalogue de cette bibliothèque et d'autres bibliothèques;



- Un portail documentaire de bibliothèque centralise l'accès à un ensemble de services liés à la recherche d'information, comme :
  - l'accès au catalogue de cette bibliothèque et d'autres bibliothèques;
  - la recherche fédérée, qui consiste à interroger simultanément plusieurs outils (catalogues de bibliothèque, sites web, moteurs de recherche, etc.);



- Un portail documentaire de bibliothèque centralise l'accès à un ensemble de services liés à la recherche d'information, comme :
  - l'accès au catalogue de cette bibliothèque et d'autres bibliothèques ;
  - la recherche fédérée, qui consiste à interroger simultanément plusieurs outils (catalogues de bibliothèque, sites web, moteurs de recherche, etc.);
  - l'accès à des documents en texte intégral ;



- Un portail documentaire de bibliothèque centralise l'accès à un ensemble de services liés à la recherche d'information, comme :
  - l'accès au catalogue de cette bibliothèque et d'autres bibliothèques;
  - la recherche fédérée, qui consiste à interroger simultanément plusieurs outils (catalogues de bibliothèque, sites web, moteurs de recherche, etc.);
  - l'accès à des documents en texte intégral ;
  - l'accès à des ouvrages de référence en ligne : encyclopédies, dictionnaires, presse etc.;



- Un portail documentaire de bibliothèque centralise l'accès à un ensemble de services liés à la recherche d'information, comme :
  - l'accès au catalogue de cette bibliothèque et d'autres bibliothèques;
  - la recherche fédérée, qui consiste à interroger simultanément plusieurs outils (catalogues de bibliothèque, sites web, moteurs de recherche, etc.);
  - l'accès à des documents en texte intégral ;
  - l'accès à des ouvrages de référence en ligne : encyclopédies, dictionnaires, presse etc.;
  - des services personnalisés comme l'accès à son dossier de lecteur, à des informations ciblées, à des outils de veille.

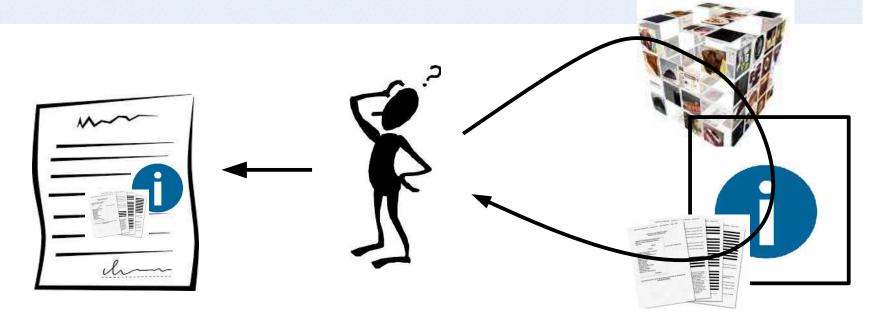


### Outils de recherche

- Principaux outils de recherche active :
  - moteur de recherche
  - annuaire de recherche
  - catalogue de bibliothèque
  - portail documentaire
- Le choix de l'outil dépend des besoins de la recherche :
  - un annuaire renvoie peu de sites mais de qualité → pour traiter un thème donné
  - un moteur renvoie beaucoup de pages à trier → pour chercher une information précise
  - un méta-moteur renvoie encore plus de données → pour un sujet très précis renvoyant peu de résultats



# Principe d'une recherche d'informations



- L'utilisateur interroge des outils de recherche qui vont lui renvoyer des ressources issues de sources d'informations. Il peut ensuite les référencer pour un usage ultérieur.
- La recherche peut être active ou constituer une veille informationnelle.



 Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.



 Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.

stricte collaborative inexistante

Vérification des contenus



 Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.

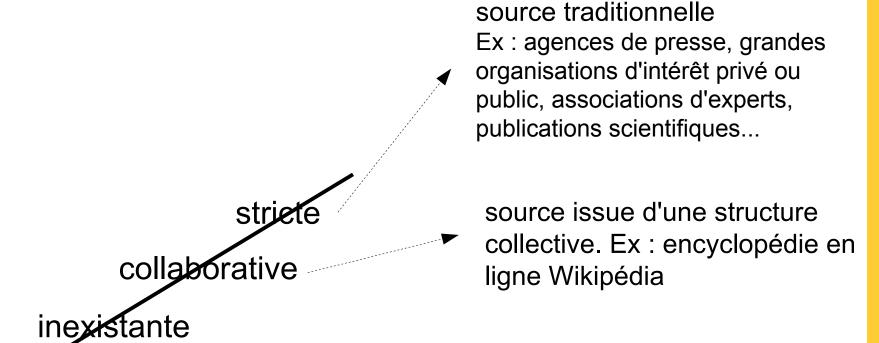
source traditionnelle
Ex : agences de presse, grandes
organisations d'intérêt privé ou
public, associations d'experts,
publications scientifiques...

stricte collaborative inexistante

Vérification des contenus



 Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.



Vérification des contenus



 Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.

Vérification

source traditionnelle
Ex : agences de presse, grandes
organisations d'intérêt privé ou
public, associations d'experts,
publications scientifiques...

source issue d'une structure collective. Ex : encyclopédie en ligne Wikipédia

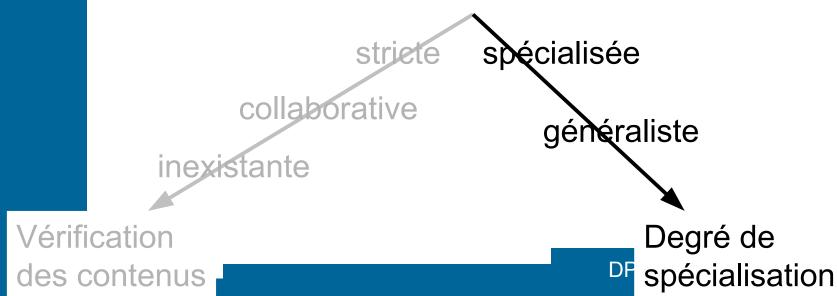
source informelle Ex : pages web personnelles, blogs d'internautes

des contenus

DPT informatique



 Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.





Les sources d'information peuvent être **Objectif** classées selon plusieurs critères. sous-jacent consommation influence de l'opinion expression d'une opinion information spécialisée collaborative généraliste stante

Vérification des contenus

Degré de spécialisation



• Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.

Objectif sous-jacent

Autorité (réputation auprès des experts)

faible expression d'une opinion expression d'une opinion information

stricte spécialisée

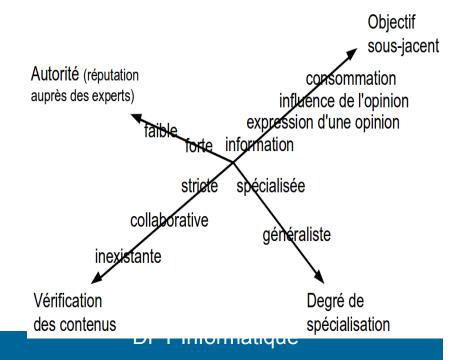
collaborative généraliste
inexistante

Vérification des contenus

Degré de spécialisation

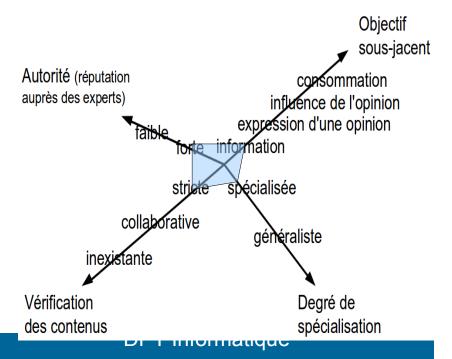


- Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.
- La position d'une source parmi ces critères donne une bonne indication de sa qualité (fiabilité + autorité).



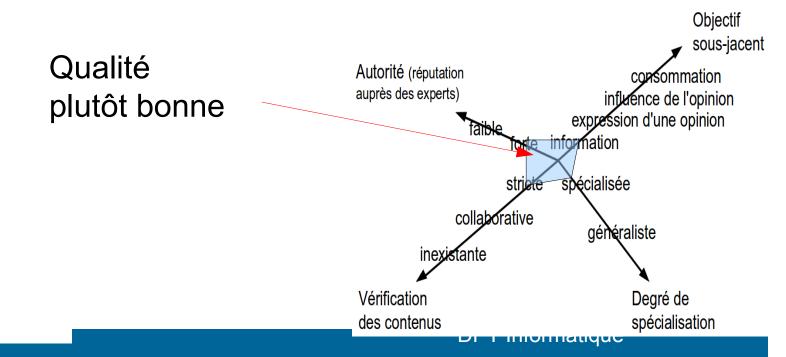


- Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.
- La position d'une source parmi ces critères donne une bonne indication de sa qualité (fiabilité + autorité).



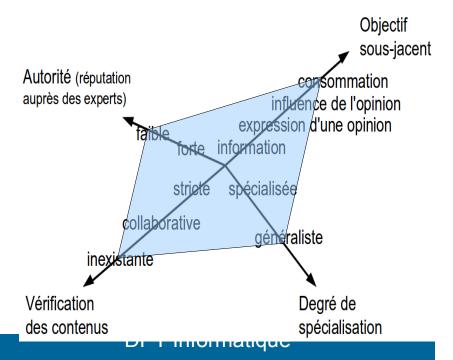


- Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.
- La position d'une source parmi ces critères donne une bonne indication de sa qualité (fiabilité + autorité).



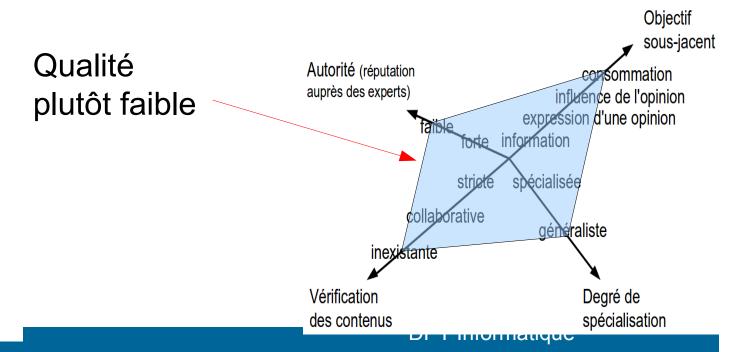


- Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.
- La position d'une source parmi ces critères donne une bonne indication de sa qualité (fiabilité + autorité).



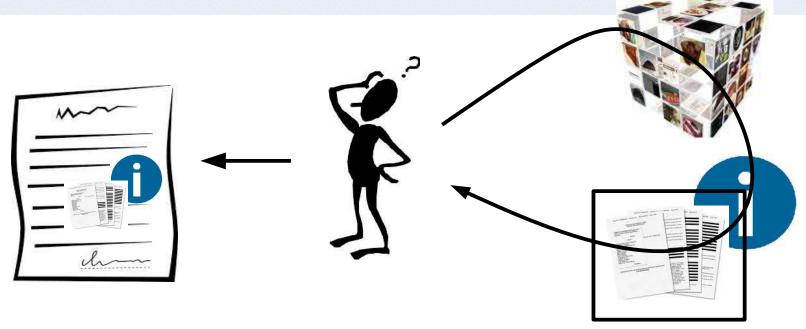


- Les sources d'information peuvent être classées selon plusieurs critères.
- La position d'une source parmi ces critères donne une bonne indication de sa qualité (fiabilité + autorité).





# Principe d'une recherche d'informations



- L'utilisateur interroge des outils de recherche qui vont lui renvoyer des ressources issues de sources d'informations. Il peut ensuite les référencer pour un usage ultérieur.
- La recherche peut être active ou constituer une veille informationnelle.



• Une **ressource** est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).



- Une **ressource** est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).
- Évaluer une ressource consiste à étudier :



- Une **ressource** est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).
- Évaluer une ressource consiste à étudier :
  - sa pertinence : l'information qu'elle véhicule correspond-t-elle au besoin d'information ?



- Une ressource est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).
- Évaluer une ressource consiste à étudier :
  - sa pertinence : l'information qu'elle véhicule correspond-t-elle au besoin d'information ?
    - le contenu relève-t-il bien du domaine sur lequel porte la recherche ?



- Une ressource est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).
- Évaluer une ressource consiste à étudier :
  - sa pertinence : l'information qu'elle véhicule correspond-t-elle au besoin d'information ?
    - le contenu relève-t-il bien du domaine sur lequel porte la recherche ?
    - le contenu répond-il aux questions posées initialement ?



- Une ressource est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).
- Évaluer une ressource consiste à étudier :
  - sa pertinence : l'information qu'elle véhicule correspond-t-elle au besoin d'information ?
    - le contenu relève-t-il bien du domaine sur lequel porte la recherche ?
    - le contenu répond-il aux questions posées initialement ?
    - le contenu apporte-t-il des informations utiles à la recherche au-delà des questions posées initialement?



- Une **ressource** est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).
- Évaluer une ressource consiste à étudier :
  - sa pertinence
  - sa qualité, qui repose sur :
    - la fiabilité de l'information, c'est-à-dire la confiance qu'on peut accorder à sa véridicité;



- Une ressource est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).
- Évaluer une ressource consiste à étudier :
  - sa pertinence
  - sa qualité, qui repose sur :
    - la fiabilité de <u>l'information</u> c'est-à-dire la confiance qu'en peut accorder à sa véridicité ;

Distinction entre « l'information connaissance » (information scientifique et technique) et « l'information opinion » (journalistique, publicitaire...).



- Une ressource est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).
- Évaluer une ressource consiste à étudier :
  - sa pertinence
  - sa qualité, qui repose sur :
    - la fiabilité de l'information, c'est-à-dire la confiance qu'on peut accorder à sa véridicité;
    - la qualité de la présentation de l'information, qui recouvre la qualité de la rédaction (structuration de l'information, expression écrite, illustrations), ainsi que sa lisibilité et son accessibilité.



#### Ressources

- Une **ressource** est l'entité concrète qui véhicule de l'information (page web, ouvrage, notice, fichier pdf...).
- Évaluer une ressource consiste à étudier :
  - sa pertinence
  - sa qualité, qui repose sur :
    - la fiabilité de l'information, c'est-à-dire la confiance qu'on peut accorder à sa véridicité ;
    - la qualité de la présentation de l'information, qui recouvre la qualité de la rédaction (structuration de l'information, expression écrite, illustrations), ainsi que sa lisibilité et son accessibilité.



• Pour évaluer la fiabilité d'une information du web :



- Pour évaluer la fiabilité d'une information du web :
  - identifier sa source et en évaluer la fiabilité



- Pour évaluer la fiabilité d'une information du web :
  - identifier sa source et en évaluer la fiabilité
    - consulter les règles de publication
    - analyser l'URL (.com ≠ .gouv.fr)
    - se renseigner sur le site (sites WHOIS)



- Pour évaluer la fiabilité d'une information du web :
  - identifier sa source et en évaluer la fiabilité
  - identifier l'auteur, repérer son lien avec la source (affiliation, hébergement, etc.) et évaluer sa notoriété en examinant les indices fournis par l'auteur ou d'autres en lien avec :



- Pour évaluer la fiabilité d'une information du web :
  - identifier sa source et en évaluer la fiabilité
  - identifier l'auteur, repérer son lien avec la source (affiliation, hébergement, etc.) et évaluer sa notoriété en examinant les indices fournis par l'auteur ou d'autres en lien avec :
    - son activité professionnelle ou associative (métier, expérience, réalisations, statut, niveau d'études);
    - son affiliation (entreprise, organisation, gouvernement, université, etc.);
    - sa reconnaissance par ses pairs.



- Pour évaluer la fiabilité d'une information du web :
  - identifier sa source et en évaluer la fiabilité
  - identifier l'auteur
  - évaluer la fraîcheur de l'information :
     date de création, date de dernière mise à jour,
     fréquence de mise à jour...;



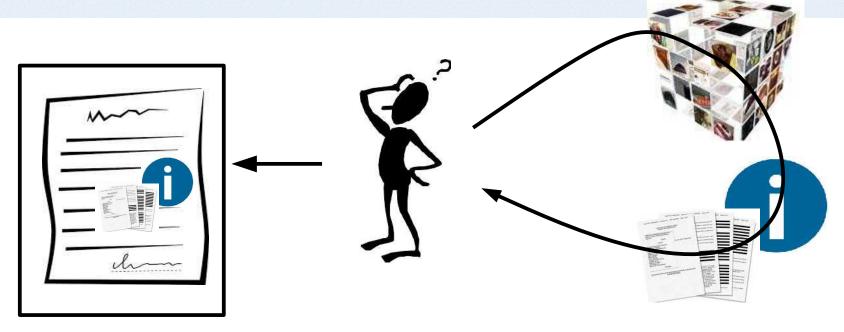
- Pour évaluer la fiabilité d'une information du web :
  - identifier sa source et en évaluer la fiabilité
  - identifier l'auteur
  - évaluer la fraîcheur de l'information :
     date de création, date de dernière mise à jour,
     fréquence de mise à jour...;
  - évaluer l'objectif de l'information : informer, expliquer, convaincre, etc.;



- Pour évaluer la fiabilité d'une information du web :
  - identifier sa source et en évaluer la fiabilité
  - identifier l'auteur
  - évaluer la fraîcheur de l'information :
     date de création, date de dernière mise à jour,
     fréquence de mise à jour...;
  - évaluer l'objectif de l'information : informer, expliquer, convaincre, etc.;
  - identifier le **public** visé : grand public ou spécialistes ?



# Principe d'une recherche d'informations



- L'utilisateur interroge des outils de recherche qui vont lui renvoyer des ressources issues de sources d'informations. Il peut ensuite les référencer pour un usage ultérieur.
- La recherche peut être active ou constituer une veille informationnelle.



Norme de référencement :

# Auteur. Date. *Titre* [Support]. <u>Adresse de la ressource</u>. (consulté le ...)

- Auteur : l'organisme ou la personne physique
- Date : celle de la dernière mise à jour si elle est connue.
- Titre : celui de la page d'accueil du site.
- Support (entre crochets): [En ligne] [CD-ROM] [Enr. sonore], etc.
- Adresse de la ressource : c'est l'URL.



Norme de référencement :

# Auteur. Date. *Titre* [Support]. <u>Adresse de la ressource</u>. (consulté le ...)

- Auteur : l'organisme ou la personne physique
- Date : celle de la dernière mise à jour si elle est connue.
- Titre : celui de la page d'accueil du site.
- Support (entre crochets): [En ligne] [CD-ROM] [Enr. sonore], etc.
- Adresse de la ressource : c'est l'URL.
- Exemple : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Accueil portail des C2i [En ligne]. <a href="http://www.c2i.education.fr/">http://www.c2i.education.fr/</a> (consulté le 10/10/2011).



- Norme de référencement
- Problème : certaines ressources sont éphémères ou instables, par exemple :



- Norme de référencement
- Problème : certaines ressources sont éphémères ou instables, par exemple :
  - article collaboratif modifié



- Norme de référencement
- Problème : certaines ressources sont éphémères ou instables, par exemple :
  - article collaboratif modifié
  - changement de page d'accueil d'un quotidien



- Norme de référencement
- Problème : certaines ressources sont éphémères ou instables, par exemple :
  - article collaboratif modifié
  - changement de page d'accueil d'un quotidien
  - changement d'organisation d'un site...



- Norme de référencement
- Problème : certaines ressources sont éphémères
- Solutions :
  - trouver la bonne URL :

http://www.lemonde.fr/planete/article/2011/10/08/une-pluie-d-etoiles-filantes-exceptionnelle-attendue-samedi-

soir\_1584572\_3244.html plutôt que http://www.lemonde.fr



- Norme de référencement
- Problème : certaines ressources sont éphémères
- Solutions:
  - trouver la bonne URL
  - indiquer la date de consultation



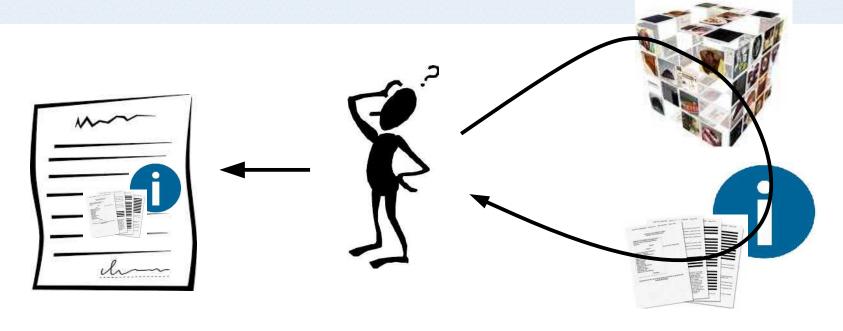
- Norme de référencement
- Problème : certaines ressources sont éphémères
- Solutions:
  - trouver la bonne URL
  - indiquer la date de consultation
  - faire une sauvegarde de la ressource



- Norme de référencement
- Problème : certaines ressources sont éphémères
- Solutions :
  - trouver la bonne URL
  - indiquer la date de consultation
  - faire une sauvegarde de la ressource
    - enregistrement de la page web complète (et pas « HTML seulement »)
    - copie d'écran
    - extraction de sons et vidéos via des extensions au navigateur
    - « aspiration » d'un site
    - récupération des pages dans le cache du navigateur ou du moteur de recherche



# Principe d'une recherche d'informations



- L'utilisateur interroge des outils de recherche qui vont lui renvoyer des ressources issues de sources d'informations. Il peut ensuite les référencer pour un usage ultérieur.
- La recherche peut être active ou constituer une veille informationnelle.



 La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;
    - Un flux d'informations sur le web (ou fil d'actualité) est une succession d'articles ou de contenus multimédia (podcasts) diffusés à une même URL sur le web. Technologie la plus courante : flux RSS.



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;
    - Un flux d'informations
    - Un agrégateur de flux est un logiciel qui permet d'afficher dans un même espace toutes les actualités en provenance de flux d'informations



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;
    - Un flux d'informations
    - Un agrégateur de flux
    - Cela permet d'afficher les derniers articles dans un même espace pour éviter de visiter les différents sites un par un.



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;
    - Un flux d'informations
    - Un agrégateur de flux
    - Cela permet d'afficher les derniers articles
    - Les URL de flux sont repérées par l'icône





- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;
  - s'abonner à des lettres d'information ou newsletters ;
    - Ces lettres peuvent être hebdomadaires ou mensuelles, et sont généralement éditées par des « veilleurs » spécialisés dans un domaine.
    - L'abonnement ou désabonnement se fait souvent par envoi de mail à un robot logiciel.



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;
  - s'abonner à des lettres d'information ou newsletters ;
  - suivre des « veilleurs » de sites de microblogage ;



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;
  - s'abonner à des lettres d'information ou newsletters ;
  - suivre des « veilleurs » de sites de microblogage ;
    - Les plateformes de microblogage permettent aux usagers de publier des messages très courts ou tweets destinés à informer les usagers qui les « suivent » de leur propre actualité ou de celle du domaine qui les intéresse.



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;
  - s'abonner à des lettres d'information ou newsletters ;
  - suivre des « veilleurs » de sites de microblogage ;
    - Les plateformes de microblogage
    - Sur un site de microblogage, on peut choisir de suivre un petit nombre de personnes parmi les bons « veilleurs » du domaine qui nous intéresse : on peut ainsi recevoir dans les meilleurs délais une sélection de l'actualité sans aucun effort.



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes :
  - agréger des flux d'actualités ;
  - s'abonner à des lettres d'information ou newsletters ;
  - suivre des « veilleurs » de sites de microblogage ;
  - paramétrer des notifications pour être prévenu par courriel de nouveaux événements.
    - ex : notification de nouveaux messages dans un forum pour éviter de le visiter tous les jours inutilement ; fonction de notification ou d'alerte dans les outils de partage de documents, ou de calendrier partagé



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes
- Certains procédés favorisent la veille nomade :



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes
- Certains procédés favorisent la veille nomade :
  - tableaux de bord personnalisés sur le web récapitulant diverses actualités (actualités, résultats sportifs, météo, les films de la semaine, courriel, réseau social, etc.)



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes
- Certains procédés favorisent la veille nomade :
  - tableaux de bord personnalisés sur le web récapitulant diverses actualités (actualités, résultats sportifs, météo, les films de la semaine, courriel, réseau social, etc.)
  - ENT (stockage de signets, annonces, messagerie, etc.)



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes
- Certains procédés favorisent la veille nomade :
  - tableaux de bord personnalisés sur le web récapitulant diverses actualités (actualités, résultats sportifs, météo, les films de la semaine, courriel, réseau social, etc.)
  - ENT (stockage de signets, annonces, messagerie, etc.)
  - sites de microblogage



- La veille informationnelle consiste à se tenir au courant de l'actualité d'un domaine ou d'un sujet.
- Méthodes
- Certains procédés favorisent la veille nomade :
  - tableaux de bord personnalisés sur le web récapitulant diverses actualités (actualités, résultats sportifs, météo, les films de la semaine, courriel, réseau social, etc.)
  - ENT (stockage de signets, annonces, messagerie, etc.)
  - sites de microblogage
  - signets en ligne



# La suite au prochain cours...



Merci pour votre attention.